



Le sport en transition

Rendre le sport au Canada plus responsable afin d'inclure les genres

Rapport d'une conversation entre experts portant sur la découverte,
la clarification et les répercussions

Centre canadien pour l'éthique dans le sport

Juillet 2012

TABLE DES MATIÈRES :

	<i>Page</i>
SPORT EN TRANSITION	3
CONTEXTE	5
PORTÉE	7
MÉTHODE, DÉFINITIONS ET BUT	10
SITUER LES PROBLÈMES	13
- <i>Où avons-nous manqué?</i>	13
- <i>Qu'avons-nous appris?</i>	14
- <i>Que pouvons-nous faire pour régler la situation?</i>	16
ENGAGEMENTS PRÉLIMINAIRES	
POUR LE SPORT EN TRANSITION	19
CONTEXTE SPORTIF	21
QUESTIONS DIFFICILES QUI ÉVITENT LES RÉPONSES FACILES	24
SPORT EN TRANSITION : UNE CHARTE AXÉE SUR L'ACTION	25
SPORT EN TRANSITION : PRINCIPES	27
ÉTHIQUE DU SPORT EN TRANSITION	29
SPORT EN TRANSITION EN PRATIQUE	30
SPORT EN TRANSITION À TITRE DE SPORT PUR	32
SPORT EN TRANSITION : DÉTAILS PRATIQUES	35
- <i>Modèle de politique</i>	35
- <i>Rôles et responsabilités</i>	36
ANNEXE I :	37
- <i>Description des participants</i>	

SPORT EN TRANSITION

Le sport est un miroir de la société, parfois même une loupe.

Le sport, un forum de nos efforts et de nos réalisations, reflète plusieurs des qualités et des attributs que la société valorise dans son ensemble. Nous faisons du sport et nous le regardons afin de découvrir à quoi ressemble l'excellence. Ce drame fascinant d'effort, de dépassement et de réussite que le sport exemplifie et qui saisit notre imagination et notre cœur, souligne parfois les dilemmes troublants ou les difficultés imprévues qui surviennent sur le terrain et que la société doit prioriser et résoudre. La première partie de Jackie Robinson pour les Royals de Montréal le 18 avril 1946 a mis fin à une pratique qui durait depuis presque un siècle, soit celle d'exclure les Noirs des ligues professionnelles. Le racisme et la ségrégation n'ont pas disparu instantanément, mais les parties et les saisons ont aidé la société à reconsidérer ses propres préjugés et à revoir ces nouvelles possibilités ainsi que les aspects concrets à élaborer afin d'étendre à tous les mêmes droits fondamentaux.

Aujourd'hui, le sport est une fois de plus un miroir et une loupe de la société, cette fois parce qu'il traite des exclusions et des torts qui ont trop souvent nui aux athlètes subissant des variations du développement sexuel.

Pour des raisons sociales, culturelles et historiques, de même que d'un point de vue d'engagement fondamental en matière d'équité, de nombreux sports sont classés selon le sexe ou le genre. La grande majorité des personnes répondent facilement aux critères d'admissibilité des catégories binaires de mâles et de femelles, se développant et réussissant comme athlètes sur les terrains de jeu communautaires et jusqu'aux podiums dans le cadre d'événements de calibre international.

Toutefois, pour un petit groupe de personnes se qualifiant de transgenres ou intersexuées (ou qui ont été étiquetées en tant que tel), les possibilités de participer sont moindres en raison, semble-t-il, de la confusion ou des préjugés occasionnés par le fait de ne pas répondre clairement aux critères d'admissibilité de l'une ou l'autre catégorie.

Pendant plusieurs décennies, les autorités sportives canadiennes et internationales ont éprouvé des difficultés avec divers programmes médicaux de vérification du sexe, incluant le « contrôle de genre ». Cependant, ce désir de délimiter définitivement le sexe s'est avéré scientifiquement

problématique. De façon plus sérieuse, il a également nui à certains athlètes piégés par le contrôle présomptueux généralement non concluant. Selon les histoires et les expériences des transgenres et des intersexués, incluant les athlètes transgenres et intersexués, la société est de plus en plus consciente du fait que le sexe n'est pas internationalement binaire et qu'à titre de phénomène complexe à volets multiples, le sexe ne peut pas être déterminé par un point de repère simple ou arbitraire.

Le sport est en transition, car de plus en plus d'athlètes transgenres et intersexués de tous les calibres sont susceptibles de vivre l'incertitude hostile que les examens médicaux créent ou que les attitudes et les structures désuètes de la gouvernance du sport entraînent.

Le sport est en transition, car la vérification médicale du sexe, ou le « contrôle de genre », s'est avérée indiscreète et imprécise, mais aussi parce qu'elle est fondée sur les soupçons persistants de la guerre froide comme quoi les athlètes ayant subi des variations du développement sexuel seraient motivés par la tricherie et qu'ils doivent être arrêtés.

Le sport est en transition, car le besoin d'accueillir et de protéger les athlètes transgenres ou intersexués est de plus en plus perçu comme étant une urgence qui, le sexe étant compliqué par nature, ne peut plus attendre une solution scientifiquement parfaite et non controversée en matière de détermination du sexe.

Le sport est en transition, car plusieurs de ses autorités et de ses organismes de réglementation tentent déjà de réformer les politiques pour l'inclusion, ou sont anxieux de le faire, particulièrement en remplissant leur obligation de diligence envers les athlètes transgenres et intersexués, tout en maintenant équitables les règles du jeu (ou l'équité), nécessaires pour la légitimité et l'intégrité du sport.

Enfin, le sport est en transition, car la société est également en transition puisque nous faisons face à des obstacles de sexe et de genre dans d'autres aspects de la culture, du divertissement ou de la compétition et que nous sensibilisons le public et mettons sur pied des ressources visant à renforcer l'équité de toutes nos institutions et activités.

CONTEXTE

Au cours de la dernière décennie, Sport Canada, l'Association canadienne pour l'avancement des femmes, du sport et de l'activité physique (ACAFS) et le Centre canadien pour l'éthique dans le sport (CCES) ont collaboré à certaines initiatives stratégiques nationales visant à rendre le sport plus inclusif et accueillant. Ces projets ont donné lieu à des normes contre le harcèlement, à des programmes d'accessibilité, à de la formation et de la sensibilisation sur l'intimidation et la violence, à des protocoles de dépistage volontaire, de même qu'à des processus visant à promouvoir la sécurité, le plaisir, l'esprit sportif et la conduite éthique au sein de l'industrie sportive canadienne.

En 2007, le groupe de travail spécial composé de Sport Canada, d'AthlètesCAN, de l'ACAFS, du CCES, de Ski nautique et planche Canada, du Comité olympique canadien, de l'Académie canadienne de médecine du sport, du Centre canadien pour le sport et la loi et la Gai and Lesbian International Sport Association a étudié les problèmes propres à l'inclusion des athlètes transgenres et intersexuels au sein de l'industrie du sport au Canada. Un comité plus restreint a été mis sur pied afin de continuer le travail. Grâce à un partenariat tridimensionnel, AthlètesCAN, le CCES et l'ACAFS ont effectué la première étude canadienne théorique et pratique sur le sujet et publié deux analyses documentaires et un document de travail intitulé *Inclusion des athlètes transitionnés et en transition de genre dans le sport : les enjeux, les faits et les perspectives* (2009).

Quelques mois avant le début des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010, à Vancouver, les médias ont révélé que le Comité international olympique (CIO) mettait sur pied des installations de « contrôle de genre ». L'opacité de cette révélation inquiétait en soi. Les contrôles manqués précédents, où les athlètes étaient dénoncés pour des variations du développement sexuel, pénalisés ou bannis uniquement pour être réintégrés après avoir déployé de nombreux efforts et été profondément humiliés, étaient encore plus troublants. Ces enjeux ont incité le CCES, l'ACAFS et AthlètesCAN à lancer une étude de l'éthique et des politiques.

C'est exactement ce en quoi consiste une 'étude : un processus officiel de questionnement et de sondage, d'évaluation des données accessibles afin de discerner les répercussions éthiques probables et de formulation de solutions propres aux répercussions d'une vaste gamme de résultats possibles. Cette étude rapide a donné lieu à deux propositions :

- Premièrement, une lettre a été écrite et envoyée au CIO afin de s’opposer au contrôle de genre tel qu’il a été signalé, car nous ne disposions pas de preuve tangible que les problèmes survenus auparavant en raison de cette méthode avaient bel et bien été réglés. La lettre comprenait un projet d’ensemble de principes visant à reconsidérer la décision d’effectuer des contrôles, de même que les étapes précises à suivre pour remplir l’« obligation de diligence » si un tel contrôle survenait. Paul Melia, président-directeur général du CCES, et Dr Arne Ljungqvist, président de la commission médicale du CIO, se sont rencontrés afin de mieux comprendre la position et les plans du CIO en matière de vérification du genre lors des Jeux (bien que le CIO demeurait préparé à effectuer des contrôles de genre à Vancouver, les inquiétudes du Canada ont été prises en considération, et finalement, aucun athlète n’a dû subir de contrôle de genre pendant les Jeux);
- Deuxièmement, la préparation des Jeux de Vancouver a naturellement porté sur les athlètes élités pouvant être à risques ou désavantagés en raison de ce « contrôle de genre » encore controversé. Toutefois, les participants à l’étude s’inquiétaient également de la possibilité d’étendre les questions soulevées et les leçons tirées des Jeux à un changement plus systématique. Les exemples d’incompréhension ou d’exclusion provenant des quatre coins du globe ont montré que la confusion en matière de transsexualité ou d’intersexuation avait des répercussions négatives sur certains athlètes, peu importe le calibre. Une méthode plus complète et dynamique a été jugée nécessaire et l’étude recommandait de convoquer un groupe d’étude plus diversifié pour établir la base sur laquelle le sport au Canada accepterait tous les participants transgenres et intersexués.

En avril 2011, un groupe d’étude a tenu une rencontre à Ottawa. Afin d’obtenir de la rétroaction aussi diversifiée que possible, le groupe était composé d’experts de divers domaines, de représentants sportifs comptant de nombreuses années d’expérience en administration, d’athlètes élités de compétition et d’athlètes en transition (la liste des participants figure à l’annexe I).



PORTÉE

Le groupe d'étude n'avait pas le mandat ni la présomption d'élaborer une politique finale ou universelle. La conversation soutenue avait plutôt deux objectifs : premièrement, de commencer à clarifier les modalités et la vision selon lesquelles le problème se verrait accorder l'attention systématique qu'il mérite, et deuxièmement, de le faire d'une manière qui serait également accessible, utile et pratique pour ceux qui organisent le sport et y participent « du terrain de jeu au podium ».

Cette conversation se voulait un point départ, mais au fur et à mesure que le groupe progressait à établir le contexte et à déchiffrer une portion de l'apprentissage scientifique, il ne faisait aucun doute que la clarté serait en soi difficile à atteindre.

Par exemple, bien qu'ils soient souvent regroupés, les transgenres et les intersexués représentent généralement de nombreuses catégories distinctes accompagnées de controverses, de questions et de besoins uniques à chacune des catégories. La plupart du temps, regrouper ces catégories ne fait que perpétuer l'expérience que vit chaque groupe, à savoir être invisible ou incompris en ce qui a trait à ses différences et à ses défis uniques.

Le transgenre décrit une identification psychologique au genre qui est différent du genre de la personne, tel qu'il lui a été assigné à la naissance.

L'intersexuation fait référence aux personnes nées avec des conditions congénitales où le développement du sexe chromosomique, gonadique ou anatomique est atypique.

Ces groupes distincts ont tous été victimes du régime actuel de « contrôle de genre ». Notamment, les athlètes transgenres et intersexués portent le lourd fardeau d'éveiller les soupçons puisqu'ils ne répondent pas aux critères d'admissibilité des catégories arbitraires que le contrôle de genre allègue. De plus, les deux groupes ont également été exclus ou disqualifiés par manque de partialité, de clarté ou de compréhension et selon des contrôles erronés. Et les deux ont été soumis au jugement de leurs pairs, de leur famille et, dans certains cas, du public, pour avoir été jugés sexuellement inappropriés selon les autorités ou les organismes de réglementation.

En fait, ces dangers et ces préjugés communs peuvent être évités grâce à l'éducation et aux politiques. C'est pourquoi le groupe d'étude devait mettre un terme rapidement à l'incompréhension ou aux préjugés qui faisaient en sorte que les athlètes subissant des variations du développement sexuel étaient isolés ou exclus.

Il est à noter que la science, la sociologie et la psychologie portant sur les « athlètes dont le développement sexuel est atypique » ont présenté des complexités difficiles à comprendre, même pour le groupe averti rassemblé pour la conversation. Les distinctions scientifiques ou les termes techniques, qui étaient essentiels pour les experts, laissaient parfois perplexes les personnes dont la formation ou l'expertise portait sur un autre domaine. Même les désignations qui étaient généralement présumées acceptables, comme les termes transgenre et intersexuation, sont devenues problématiques, étant considérées comme moins précises ou mal utilisées depuis longtemps.

Ce caractère évasif de la question s'est avéré être un aspect important (voire salubre) de la conversation, ne serait-ce que pour souligner que le désir d'obtenir un processus de vérification du genre clair et définitif entraîne désormais des complications en perpétuant des stéréotypes nuisibles et en minant l'intégration.

Ayant plusieurs questions à poser au départ, le groupe d'étude s'est dissout à la fois avec moins de questions que prévu, mais avec plus d'espoir. Quelles sont les raisons derrière cet optimisme?

Premièrement, comme tous les participants ne maîtrisaient pas les complexités liées au contrôle de genre, le groupe d'étude a reconnu que, dans l'ensemble, les résultats, génétiques et scientifiques, appuyaient le démantèlement des structures de soupçon envers les athlètes ayant subi des variations du développement sexuel. Même au fur et à mesure que nous continuons de parfaire nos connaissances, le point pivot consiste à ce que les politiques et l'attitude de l'industrie du sport passe de la vérification du genre à l'inclusion des genres.

Deuxièmement, sans répondre à toutes les questions importantes portant sur l'esprit sportif et la compétition, le groupe d'étude a conclu que la plus grande injustice, aussi la plus potentiellement dommageable, consisterait à continuer de marginaliser ou d'exclure les athlètes ayant subi des variations du développement sexuel. Il a été déterminé que le contrôle de genre soutient l'intégrité du sport. Toutefois, bien que la menace de détruire la compétition juste s'avère quasiment

inexistante, les dommages causés aux athlètes par un tel contrôle ont été sévères, voire dans quelques cas, catastrophiques. En raison des risques encourus par un tel déséquilibre et des risques auxquels les athlètes transgenres et intersexués sont principalement exposés, l'équité impose une préférence pour l'inclusion, de façon à accueillir et accepter ces personnes « différentes du commun des mortels ».

Troisièmement, sans l'espoir de réponses scientifiques définitives à la physiologie complexe de la catégorisation des sexes ou de construction sociale complexe du genre, le groupe d'étude a fondé ses convictions sur l'inclusion sans équivoque des athlètes transgenres et intersexués sur les valeurs de base du sport et de la société canadienne. Les valeurs guident les groupes ou les cultures lorsque les renseignements sont incomplets. De plus, elles servent de principes pour donner des explications productives à partir de réponses partielles ou contradictoires. Bien que les résultats scientifiques suggèrent fortement de cesser d'exclure les athlètes selon les variations du développement sexuel, les valeurs de l'équité, du respect, de la sécurité et de la diversité réclament l'inclusion, sans intrusion ou interférence excessive.

Des obstacles demeurent présents et encore beaucoup de travail préliminaire doit être effectué pour que cet optimisme se concrétise. Il se trouve que la rédaction de ce rapport a considérablement bénéficié des contributions et de l'enthousiasme des intervenants et des changements qui surviennent au sein de la société. Sans l'avis technique ou le vocabulaire des intervenants, plus de cas de transgenres et d'intersexués exclus dans des domaines autres que le sport ont récemment été rapportés au public. Ces exemples ont soulevé des questions difficiles, mais importantes, portant sur le sexe et le genre, que la majorité des gens ne s'était tout simplement pas posées ou n'avait pas considérées.

La confusion, et par conséquent les soupçons, persiste, mais, peut-être maintenant plus que jamais, le public est de plus en plus sensibilisé à la discrimination sexuelle. C'est pourquoi il se montre plus ouvert et peut-être plus réceptif à réparer l'injustice envers les personnes ayant subi des variations du développement sexuel et à introduire l'inclusion.

MÉTHODE, DÉFINITIONS ET BUT

Les membres du groupe d'étude proviennent de diverses disciplines dans le but de fournir une rétroaction aussi variée que possible. Avant la rencontre, tous les participants ont reçu des articles scientifiques et académiques, mais cette rencontre n'avait pas comme objectif d'offrir des bourses d'études. Elle visait plutôt à résumer les leçons tirées et les répercussions qui profiteraient immédiatement au large groupe prenant part à l'organisation, à la régularisation, à la gouvernance et à la pratique du sport.

Ce rapport ne comporte pas de notes de bas de page. Une bibliographie détaillée, incluant des ressources pour plusieurs des conclusions tirées dans ce rapport, sera plutôt accessible en ligne.

La conversation, par nature, est une façon de travailler qui est riche, mais imprécise. Les impressions ne reçoivent pas toute l'attention qu'elles méritent, sans compter que les inquiétudes et les réserves ne sont pas toutes considérées comme elles le devraient. Néanmoins, le dialogue en personne a permis de clarifier suffisamment la direction à prendre ou les répercussions (la première ébauche complète de ce rapport a connu une révision collective suffisante) afin que cette rétroaction reflète aussi précisément que possible la conversation et la clarté de la direction à prendre et des répercussions liées aux prochaines étapes à suivre. Évidemment, les membres n'étaient pas d'accord sur tous les points, mais l'engagement visant à promouvoir l'inclusion de manière dynamique, soit de faire accepter de plus en plus les athlètes transgenres et intersexués, était unanime.

Les questions essentielles de cette conversation étaient fondées sur des inquiétudes d'ordre éthique. L'éthique ne constitue pas que de simples règles à suivre; elle est cruciale au processus de résolution de problèmes et elle intègre les valeurs au quotidien. Les lois imposent des mesures à partir de ce que nous savons déjà. L'éthique fait plutôt appel à la responsabilité dans des situations sans précédent ou ambiguës, de façon à ce que toutes les personnes concernées obtiennent les résultats les plus humains possible. Généralement, cela signifie de travailler en vue d'un idéal fondamental ou inspirant tout en respectant les exigences pratiques afin que les décisions et les actions quotidiennes soient dignes et justes. Trouver la solution éthique à des problèmes nouveaux ou difficiles signifie

bien plus que la mise en pratique de la nouvelle compréhension. En général, cette pratique demande aussi de changer ces attitudes ou ces comportements qui nous empêchent de choisir les bonnes ou les meilleures options quand une situation nouvelle survient.

Tout au long de l'histoire, le processus de réalisation ou d'approfondissement des résultats les plus humains possible a donné lieu à des transitions brusques en matière de sensibilité publique à la suite d'une révision et d'un apprentissage prolongé et pas très linéaire. Les croyances ou les normes structurales établies depuis longtemps doivent être réformées afin de renouveler la place des personnes ne pouvant pas prendre part pleinement aux activités de la société. Le groupe d'étude en est venu à croire que ce processus continue de créer une nouvelle compréhension et d'insister sur une inclusion équitable tient désormais compte des droits des personnes ayant subi des variations du développement sexuel.

Tel qu'il a été indiqué précédemment, il faut reconnaître les différences entre les transgenres et les intersexués et respecter le fait que le besoin et les solutions visant à faciliter l'inclusion dans le sport sont distincts pour chaque groupe. Dre Alice Dreger, l'une des parties intéressées participantes, a extrait les définitions de base de notre conversation et de notre rapport :

- Le « genre » fait référence à l'identité (connaissance de soi ou sociale), tandis que le « sexe » fait référence aux attributs biologiques d'un individu;
- Transgenre fait référence à une identification psychologique au genre qui est différent du genre de la personne, tel qu'il lui a été assigné à la naissance;
- Intersexuation fait référence aux personnes nées avec des conditions congénitales où le développement d'un sexe chromosomique, gonadique ou anatomique est atypique. La désignation clinique de « troubles du développement sexuel » (TDS) est remise en question et peaufinée afin de mieux refléter les variances naturelles du développement sexuel et d'éliminer toutes les associations liées aux étiquettes d'anormalité, de trouble ou d'incapacité;
- Dans la plupart des cas, les personnes ayant subi des « variations du développement sexuel » (VDS) sont demeurées dans l'identité de genre qui leur a été assignée à la naissance;
- Pour les personnes qui s'identifient comme des transgenres, le sentiment que le genre qui leur a été assigné à la naissance ne reflète pas ce qu'elles ressentent donne souvent lieu à des interventions médicales afin de changer de sexe;

- Le principal enjeu auquel les transgenres, les transitionnés ou les intersexués font face est la façon problématique dont l'anormalité sexuelle est traitée en médecine et dans le reste de la culture. En bref, ces personnes souffrent de la honte et du secret entourant l'anormalité sexuelle;
- Dans le sport tel qu'il est présentement structuré, le système a fait en sorte que des personnes se sont fait mentir sur leur historique médical, étant sujettes à des chirurgies optionnelles dommageables afin qu'elles soient plus normales sur le plan sexuel et elles demeurent dans un état d'esprit général où elles sont anormales sans « correction ».

Puisque les conséquences de l'étiquetage clinique touchent profondément les humains, même le langage le plus prudent, ou les désignations les plus souvent utilisées, donne lieu à de la sensibilité, du désaccord ou de la résistance. Le groupe d'étude a discuté de ces considérations et a renforcé le besoin de faire preuve de beaucoup de prudence et de flexibilité. Certains termes nécessiteront la rétroaction des athlètes ayant subi des VDS ou ceux qui s'identifient comme transgenres ou en transition. Cependant, même au fur et à mesure que le langage ou la sensibilité évolue, la priorité doit demeurer de façonner l'inclusion systématique du genre, ce qui nous aidera à éviter les écarts que créent les étiquettes. L'obligation, qui ne doit plus être éludée dans le sport, consiste à créer des mécanismes de participation sécuritaires et accueillants afin que personne n'ait honte ou ne soit exclu selon des variations du développement sexuel.

Plusieurs personnes ayant recherché les avantages et le plaisir que procure le sport ont dû entreprendre seules une lutte difficile visant à se faire accepter et à se qualifier. Plusieurs autres n'étaient pas prêtes à le faire et, par conséquent, elles ont choisi de se priver des avantages et du plaisir que procure le sport. Ce rapport, comme son titre le suggère, imagine un changement culturel à grande portée dans le sport, où les structures et les associations qui organisent le sport à tous les niveaux portent le fardeau de l'inclusion.

SITUER LES PROBLÈMES

LEÇONS FONDAMENTALES

Afin d'enrichir le dialogue et d'étendre son applicabilité à la communauté sportive dans son ensemble, le groupe d'étude a établi une base commune de renseignements essentiels. Nous avons posé trois questions de base : où avons-nous manqué, qu'avons-nous appris et que pouvons-nous faire pour régler la situation?

a) Où avons-nous manqué?

Nous avons tort de croire que le sexe est défini par des catégories fixes et précises. La science affirme de plus en plus l'expérience et l'histoire d'un nombre croissant de personnes. Plutôt que de constituer une simple dualité, le sexe est complexe par nature et comprend de nombreux facteurs. Bien que la culture et le sport ont presque toujours présumé qu'il existait des différences claires et vérifiables entre les sexes, la recherche en génétique, en physiologie et dans d'autres domaines démontre que la nature est beaucoup plus imprécise et riche (et à un certain point impénétrable) grâce à sa diversité, à sa multiplicité et à sa variabilité.

Nous avons tort de croire que les examens médicaux pourraient simplement vérifier la catégorisation des sexes. Il n'existe aucun point de repère permettant de déterminer de manière concluante et naturelle le sexe ou le genre d'une personne. En fait, l'orientation médicale désuète qui a généralement jugé les variations du développement sexuel comme étant une anomalie nécessitant une correction a blessé les athlètes, de même que leurs valeurs de base de sport pur, beaucoup plus qu'elle a aidé.

Nous avons également tort de situer le contrôle de genre dans le contexte de l'antidopage, car cela présume que les athlètes transgenres ou intersexués se sont toujours servis intentionnellement de leur « anomalie » pour tricher. Certains tests sont essentiels afin d'offrir un soutien clinique aux athlètes transgenres ou en transition, mais nous avons tort de considérer cette situation avec soupçon et non d'un point de vue de soins et de soutien.

Nous avons tort d'imposer le fardeau de la preuve aux athlètes transgenres ou intersexués de se qualifier pour participer au sport dans la catégorie de sexe qui convient le mieux à ce que ressent profondément une personne.

b) Qu'avons-nous appris?

Nous avons appris (comme si nous ne le savions pas déjà) que le sexe et le genre représentent des fonctions cruciales du fait que nous sommes humains. Malgré cette qualité presque universelle, ou peut-être grâce à elle, nos attentes par rapport à l'identité sexuelle ou de genre sont fondées sur de nombreuses considérations, quelles soient de nature historique, traditionnelle, culturelle, médicale ou politique, de même que sur des croyances religieuses et des rôles économiques. Apporter un changement dans un tel contexte ne peut que s'avérer difficile, alors nous devons mettre en valeur les principes afin d'inclure tout le monde et pour encourager l'éducation afin de nous aider à persister avec les responsabilités pratiques que procure la nouvelle compréhension en matière de sexe et de genre.

Nous avons appris (une fois de plus, comme si nous ne le savions pas déjà) que le sport est déjà organisé selon divers mécanismes de classification qui tiennent compte de notre diversité humaine. Les clubs, les événements et les compétitions sont organisés selon divers groupes d'âge et selon divers critères élaborés au fil du temps afin de prendre en considération les différents niveaux de compétence. Malgré tout, même ces catégories ne sont jamais uniformes. Tout comme les différences fondées sur la culture, le genre, la nationalité, les compétences ou les habiletés, les athlètes sont également uniques en raison de qualités biologiques telles que la force, la grandeur, l'âge, le développement des muscles et le tempérament et en raison de variables économiques comme l'accès à un entraînement ou à une nouvelle technologie. Mais surtout, en plus d'accommoder les différences afin d'offrir des règles de jeu équitables à tous les participants, le respect de la diversité est de plus en plus reconnu, tant dans le sport que dans la société, comme étant un attribut fondamental pour vivre personnellement la dignité de l'inclusion. C'est dans le cadre de ce changement à plus grande portée visant à accepter la diversité avec dignité que le sport est de plus en plus accueillant envers les athlètes transgenres et intersexués.

Nous avons appris (évidemment) que le changement institutionnel est difficile, même lorsque de nouvelles données sont accessibles, ou que des injustices non reconnues sont finalement reconnues. Le simple fait de parcourir les dernières nouvelles au Canada nous rappelle que la discrimination n'est jamais totalement éliminée : des préjugés raciaux continuent d'être portés dans le sport à tous les calibres, également parmi les parents et les partisans dans les estrades, et l'équité pour les femmes demeure incomplète. Tel qu'il a été indiqué précédemment, le fait que les vieilles hypothèses doivent être désappries avant que la nouvelle inclusion soit acceptée nous empêche notamment d'atteindre la diversité. Toutefois, nous avons également appris qu'une partie de la lutte que livrent les athlètes ayant subi des variations du développement sexuel, tout comme ce fut le cas pour les autres droits de l'homme, se bute aussi à une résistance. Cette résistance est souvent passive et elle reflète les craintes ou les incertitudes que les nouvelles normes entraînent. Cependant, parfois, l'opposition est inébranlable en raison des intérêts particuliers ou du statut ou du pouvoir découlant des structures autoritaires existantes. En fin de compte, les nouvelles règles ne sont pas suffisantes. De plus, vaincre les préjugés et surmonter les obstacles en matière d'inclusion nécessite de nouvelles attitudes, valeurs et pratiques éthiques.

Nous avons appris (de manière déconcertante) que toutes les raisons qui justifient le contrôle de genre, et malgré le harcèlement, l'humiliation et la douleur émotionnelle dont les athlètes ont été victimes en raison des soupçons à leur égard, les résultats des chercheurs montrent peu, voire pas du tout, de cas de tricherie intentionnelle axée sur l'auto-identification selon le sexe ou le genre. L'histoire ne justifie pas l'inquiétude selon laquelle les athlètes ayant subi des variations du développement sexuel ou d'identité menacent l'intégrité du sport. Par contre, l'histoire montre que les soupçons ont été plus qu'injustes envers les athlètes transgenres et intersexués que le système a contrôlés. Cela ne signifie pas que les catégories de sexe ne sont pas importantes ou que les perceptions parmi les participants sportifs « typiques » doivent être éliminées ou rejetées. Il s'agit plutôt de transformer l'inclusion des genres en une attente et une expérience positive, de remplacer l'indignité des soupçons par un engagement visant à résoudre les problèmes d'équité par le biais de la participation respectueuse de tous les athlètes.

Nous avons appris (que même avec nos meilleures intentions) que la terminologie que nous utilisons était imprécise et parfois contestée. Ayant été blessées en raison d'étiquettes telles qu'« hermaphrodisme » et « troubles », les personnes ayant subi des variations du développement sexuel, de même que les cliniciens, les scientifiques et les activistes, demeurent souvent divisées à

propos des termes et des désignations les plus appropriés à utiliser. Cette lutte n'est pas inhabituelle. Selon l'expérience de la société avec les droits civils dans les années 1960 et 1970, nous savons que les mots servant à identifier les groupes ethniques ou minoritaires utilisés dans un contexte peuvent au fil du temps prendre des connotations inacceptables ou de nature à discréditer. Choisir arbitrairement le « bon langage » est par conséquent peu judicieux, voire impossible. Toutefois, pour régler les problèmes avec le plus de précision et de transparence possible, le groupe d'étude a continué, avec précaution, à utiliser les désignations de transgenre et d'intersexuation. Ce sont les termes les plus souvent utilisés dans le domaine du sport. Nous avons également adopté à titre de terme générique « variations du développement sexuel » afin de ne pas diminuer les différences réelles entre les transgenres et les intersexués, mais plutôt pour situer ces différences dans le cadre de la variabilité que tous les humains partagent.

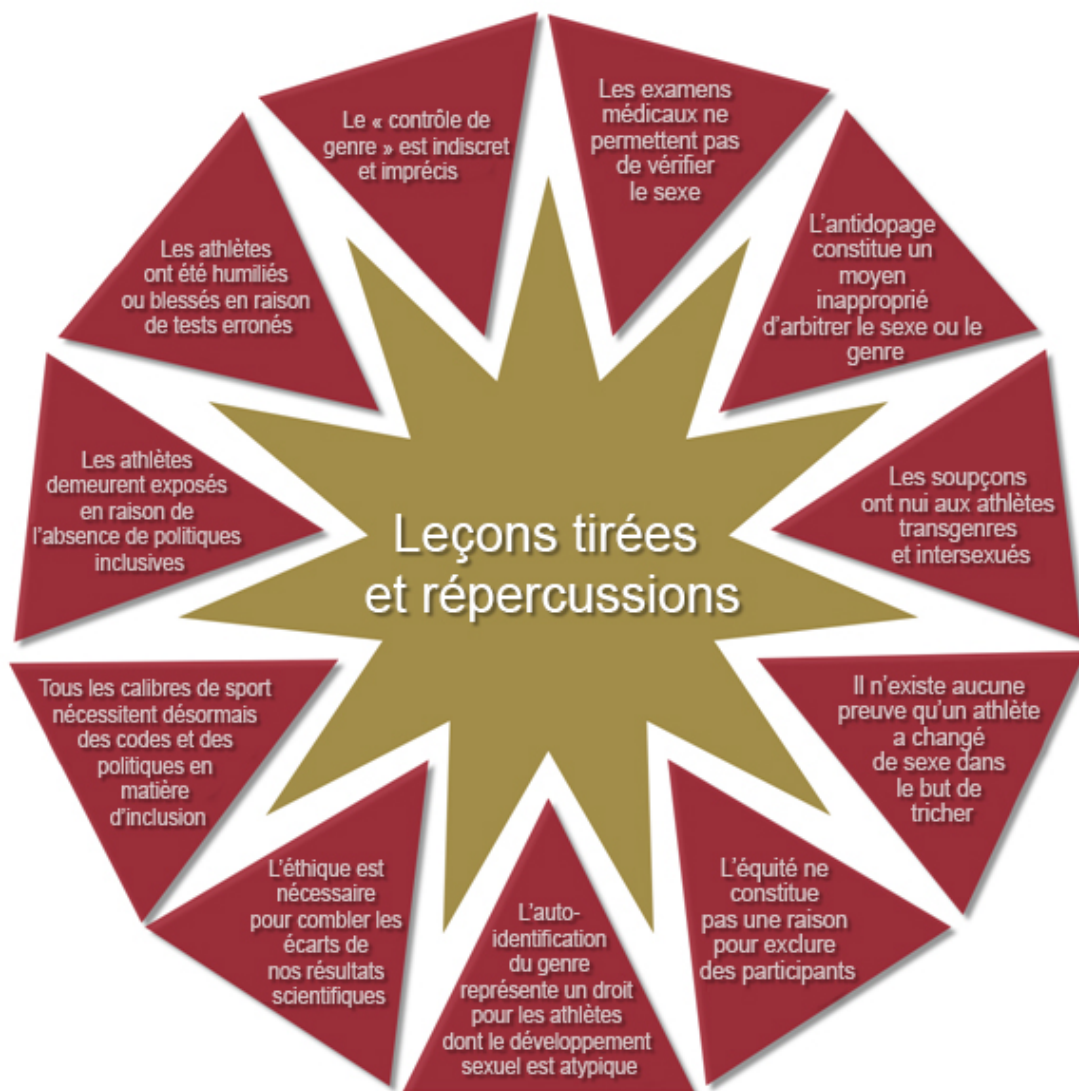
Finalement, nous avons appris (mais nous ne pouvions pas aborder toutes les répercussions) que l'équité constitue un mécanisme multidimensionnel qui évolue, sur lequel les organismes se fondent continuellement pour équilibrer les droits des participants tout en maintenant l'intégrité du sport comme étant une compétition juste. Bien que cela demeure un travail inachevé, l'adaptation de ces termes d'équité représente en fait un moment d'enseignement puissant pour toutes les personnes concernées puisqu'il vise l'écoute des histoires et des inquiétudes des athlètes touchés, tout en travaillant assidument ensemble les répercussions techniques, biologiques et éducatives de l'esprit sportif selon cette « participation bienvenue ».

c) Que pouvons-nous faire pour régler la situation?

Pour régler la situation, le sport au Canada devra faciliter l'inclusion selon le sexe et le genre, et ce, du terrain de jeu au podium. Puisque l'identité repose sur le sexe et le genre, l'inclusion pour les participants représente une question de dignité nécessitant une réceptivité et une protection à tous les niveaux de sport. La majorité de la recherche en génétique et en biologie a été effectuée pour les compétitions de niveau élite. Toutefois, puisque les enjeux sont humains, locaux et communautaires, les organismes de sport amateurs se partagent la responsabilité avec les organismes de sport élites et professionnels afin d'améliorer l'inclusion.

Pour régler la situation, le sport doit prendre l'initiative sur le plan institutionnel en réformant les politiques, les pratiques et les mesures de protection de la sécurité et de la vie privée afin de tenir compte des besoins et des choix des athlètes transgenres et intersexués. De plus, l'éducation, la formation et les principes directeurs en matière d'éthique doivent continuellement refléter cet engagement envers l'inclusion sans équivoque selon le genre.

Pour régler la situation, les autorités nationales et provinciales, les associations, les clubs et les collectivités, de même que les conseils de gouvernance et les cadres opérationnels de l'industrie du sport doivent commencer (ou continuer) à effectuer d'importants changements afin de mieux accommoder les participants de manière à accorder du crédit et à faire justice au sport.



Pour régler la situation, cette transition du sport nécessitera de la sensibilisation à tous les calibres du sport, de la collectivité aux ligues professionnelles. Le dialogue entre les intervenants et les participants de tous les calibres offre une occasion indispensable d'apprendre, de partager les pratiques exemplaires, d'aborder la complexité liée au sexe et au genre et d'adopter les valeurs Sport pur de la participation ouverte, de l'équité et du respect mutuel. Mais surtout, la crédibilité et la cohérence de cette conversation dépendent de la participation des transgenres et des intersexués dont le quotidien constituera le test ultime de l'efficacité des nouvelles politiques et lois.

ENGAGEMENTS PRÉLIMINAIRES POUR LE SPORT EN TRANSITION

Reconnaissant qu'il n'existe pas de moment parfait ou de solution parfaite, le groupe d'étude s'est néanmoins résolu à rejeter toute exclusion fondée sur le genre.

Les diverses institutions sportives, incluant les organismes dirigeants nationaux et régionaux, les clubs et les organismes communautaires, sont responsables de l'intégrité du sport. Ces institutions possèdent aussi les ressources et la visibilité nécessaires pour apporter des changements positifs.

Conscient de ce pouvoir, le groupe d'étude était également d'accord que la responsabilité en matière d'inclusion devrait être renversée. En d'autres mots, il n'est plus acceptable d'imposer le fardeau d'assurer une participation entière et sécuritaire aux athlètes ayant subi des variations du développement sexuel. La responsabilité devrait revenir au sport et à ses administrateurs. En effet, la vulnérabilité des athlètes, qui a été douloureusement exposée lors d'erreurs précédentes avec le contrôle de genre, garantit un engagement de la communauté sportive afin que le sport soit sécuritaire, digne et accueillant.

Pour que le sport effectue une transition selon ces modalités, au moins trois degrés d'engagement sont nécessaires :

1. Respecter le droit des athlètes ayant subi des variations du développement sexuel de choisir la catégorie dans laquelle ils désirent jouer ou compétitionner et qui correspond à leur propre auto-identification;
2. Donner un élan au principe visant à éliminer le contrôle de genre, accepter toutes les règles antidopage, mais supprimer toute arbitration axée sur le sexe ou le genre, en misant plutôt sur l'éducation, les réformes stratégiques et les négociations à paliers multiples afin de centrer les efforts sur l'inclusion selon le genre plutôt que sur la vérification du genre;
3. Apporter immédiatement le changement à grande portée à tous les calibres de compétition et atteindre l'inclusion de façon à célébrer la diversité et le respect de tous les participants.

Selon la loi, la définition des droits continue d'évoluer à l'échelle nationale et internationale. D'un point de vue éthique, les droits correspondent à ces qualités essentielles à la dignité humaine. Nous insistons pour que l'auto-identification du genre soit un droit, car pour les personnes concernées, il s'agit d'une question de liberté et de conscience que la dignité est fondamentalement lésée sans ce choix.

Le sport canadien est joué tant au Canada qu'à l'étranger. Étant donné l'absence ou le manque de cohérence des politiques liées au genre, l'application de ces engagements nécessite que du travail soit effectué sur deux paliers :

- Premièrement, il existe un besoin de faire progresser l'inclusion au sein des activités sportives nationales, du « terrain de jeu au podium »;
- Deuxièmement, à titre de joueur mondial, le Canada doit contribuer au système international en influençant le changement sans concéder le principe de l'inclusion entière, ouverte et sécuritaire pour tous les athlètes.

L'expérience montre qu'avec les préjugés axés sur la nationalité, le genre et les incapacités, il est clair que des règles interdisant l'exclusion sont souvent nécessaires afin d'approfondir la compréhension et l'acceptation sociale. Le droit d'autodéterminer dans quelle catégorie selon le sexe un athlète désire jouer nécessite similairement des principes de soutien en matière d'incertitude continue, de résistance et d'incompréhension.

Dans le sport d'élite, l'antidopage demeure crucial à l'intégrité de la compétition. La transformation de base immédiate est nécessaire et doit être apportée au sein des organismes de réglementation pour s'assurer que l'antidopage ne violera pas la dignité et les droits des personnes en exposant l'athlète aux questions des pairs ou du public en matière de genre. Cela signifie que les athlètes transgenres et intersexués seront responsables de respecter les règles antidopage et de protéger leur dossier confidentiel nécessaire pour les autorisations d'usage à des fins thérapeutiques. Entre-temps, les autorités responsables devront considérer les résultats anormaux comme des moyens de découverte, de clarification ou éventuellement de censure, sans poser de questions liées au sexe ou au genre.

CONTEXTE SPORTIF

Il semblerait que très peu d'organismes sportifs ou d'associations adoptent des normes pour accueillir et protéger les droits des athlètes transgenres et intersexués. En l'absence de politiques, les athlètes ou les participants potentiels sont laissés à eux-mêmes pour prendre connaissance du manque de cohérence ou pour faire face aux préjugés.

Tel qu'il a été indiqué, l'équité semble constituer l'obstacle le plus apparent, empêchant les athlètes ayant subi des variations du développement sexuel d'exercer leur droit de choisir.

Dans le cadre des compétitions sportives des calibres les plus élevés, tous les efforts sont déployés pour assurer des règles de jeu équitables envers tous les athlètes. L'un des moyens visant à organiser des règles de jeu plus équitables consistait à diviser les athlètes selon le genre. Cette structure a offert de nombreux avantages en permettant aux individus de prendre part à des compétitions, à développer des habiletés, à renforcer les liens avec les pairs et à accroître la confiance dans les catégories masculines et féminines. La distinction binaire convient à la grande majorité des personnes participant au sport, mais elle peut devenir un obstacle pour les individus ayant subi des variations du développement sexuel. Le défi de base consiste à confirmer l'équité pour tous les athlètes en protégeant l'intégrité des catégories selon le genre de façon à accommoder les droits des athlètes ayant subi des variations du développement sexuel.

De plus, le sport de haute performance tente d'améliorer le terrain de jeu en éliminant le dopage. Au titre de l'effort continu visant à empêcher les athlètes d'obtenir un avantage injuste grâce au dopage, le niveau hormonal des athlètes, incluant la testostérone et les androgènes, est évalué.

Conformément à l'approche binaire du sport en matière de genre, le niveau hormonal a été établi pour les hommes et les femmes. Dans le cas de la testostérone, une échelle a été établie pour les hommes et une autre pour les femmes. Si le niveau de testostérone d'une athlète féminine ne se situe pas dans l'échelle « pour les femmes » (ou se situe dans l'échelle pour les hommes), on estime alors que cette athlète a violé une règle antidopage.

Le niveau hormonal des athlètes en transition, transgenres et intersexués peut ne pas être conforme à l'échelle établie pour leur genre. Les comités médicaux responsables de l'usage de substances interdites à des fins thérapeutiques pourraient refuser une demande d'autorisation d'usage à des fins thérapeutiques visant à expliquer leur niveau de testostérone. S'ils approuvent, le niveau hormonal d'une athlète féminine, par exemple, pourrait correspondre à l'échelle de l'autre genre (masculin).

Les athlètes savent que la testostérone est une hormone qui peut donner de la force par le biais du développement de la masse musculaire. Les athlètes féminines dont le niveau hormonal se situe dans l'échelle établie pour les femmes, prenant part à des compétitions contre d'autres athlètes féminines dont le niveau de testostérone se situe dans l'échelle pour les hommes, peuvent percevoir ces dernières comme possédant un avantage compétitif injuste. Cette perception, qu'elle soit justifiée par des données empiriques ou non, demeure une inquiétude sérieuse parmi les athlètes féminines de haute performance et elle mérite d'être étudiée et analysée en profondeur.

Il faut souligner que l'équité, comme le genre, est complexe. Elle nécessite la mesure et l'équilibre de nombreuses considérations. Au fil de l'histoire, les notions d'équité au sein de l'industrie du sport ont évolué, incluant l'élimination des obstacles liés à la nationalité et d'autres obstacles, l'amélioration de la sécurité, l'application de nouvelles technologies ou le changement de règles liées aux comportements qui entraînent des commotions ou d'autres blessures. Autant nous avons besoin de règles en matière d'esprit sportif, une compréhension plus approfondie de l'équité sportive a toujours été flexible afin d'être responsable des nouveaux renseignements et de nouvelles valeurs.

Il faut également souligner que les motifs sont importants. Contrairement au dopage, où la majorité des personnes qui violent les règles semblent chercher un avantage compétitif injuste, la plupart des athlètes transgenres et en transition font face à de grandes complications quand vient le temps d'exercer leur droit sur la façon d'exprimer leur identité de genre. Pour la majorité de ces athlètes, prendre part à un sport nécessite généralement de surmonter un désavantage social considérable plutôt que d'exploiter un avantage compétitif, une distinction vitale qui est ignorée lors des processus de contrôle actuels.

Cette constatation ne veut pas dire que les facteurs biologiques ne jouent pas un rôle dans le développement des athlètes. Toutefois, la recherche n'est pas en mesure de montrer définitivement que les caractéristiques propres à un sexe procurent un avantage compétitif. Étant donné que de 200

à 300 gènes influent sur la performance sportive, la vérification de chaque point de repère typique à un sexe est tout simplement trop limitée pour fournir une base concluante pour l'exclusion ou pour servir de preuve catégorique d'avantage.

Puisque les preuves scientifiques en matière d'avantage compétitif pour les athlètes en transition, les transgenres et les intersexués sont non concluantes, la priorité éthique (en fait, le principe) doit consister à choisir l'inclusion respectueuse à défaut de l'exclusion pour des raisons de confusion.

Il est difficile d'effectuer une transition au sein du sport afin de mettre sur pied une nouvelle sensibilité et une compréhension plus approfondie, et ce projet s'avérera sans aucun doute complexe. Au-delà de l'élaboration de politiques justes et inclusives, la mise en place nécessitera beaucoup de changements, d'expériences et d'improvisation. À plus long terme, la réforme aura des répercussions sur l'organisation, la supervision, le jeu et la compétition, littéralement « du terrain de jeu au podium ».

Une responsabilité mutuelle

Évidemment, une telle transition culturelle ne peut pas être prescrite. La clé consiste plutôt à reconnaître que l'équité et les droits sont l'objet continu de discussions.

Afin d'être juste, le sport doit respecter les droits des athlètes ayant subi des variations du développement sexuel, de façon à déterminer eux-mêmes la catégorie selon le genre qui correspond à ce qu'une personne ressent réellement.

De plus, pour être justes, les athlètes qui exercent ce droit doivent assumer la responsabilité de jouer ou de prendre part à des compétitions avec intégrité afin que les autorisations d'usage à des fins thérapeutiques obtenues auparavant soient conformes aux points de repère selon le genre des collègues et des adversaires.

La confiance mutuelle visant à renforcer l'inclusion découle de l'exercice de la responsabilité mutuelle afin de confirmer les valeurs Sport pur.

QUESTIONS DIFFICILES QUI ÉVITENT LES RÉPONSES FACILES

La conversation du groupe d'experts a toujours été considérée comme un point de départ. Le changement structural n'est pas facile. Le changement ne peut pas non plus être imposé, surtout s'il est réellement transformateur. Des questions importantes et difficiles qui nécessiteront plus d'expertise, de consultation, de réflexion et de discussions avec les athlètes, les organismes de réglementation, les organismes internationaux et les associations sportives ont été soulevées. Un exemple de ces dilemmes permanents est détaillé ci-dessous. Toutefois, bien que les problèmes soient complexes, le groupe s'engage à dissocier le genre de l'antidopage et à continuer d'étudier les questions portant sur l'équité de manière à respecter l'inclusion et l'intégrité des compétitions.



SPORT EN TRANSITION : UNE CHARTE AXÉE SUR L'ACTION

Les athlètes transgenres et intersexués ont surmonté divers obstacles en raison de l'incompréhension ou des préjugés. Plusieurs d'entre eux ont pris de gros risques personnels afin d'être acceptés au sein de domaine sportif. Nous avons désormais comme tâche de faire en sorte que le sport effectue une transition en matière de culture et de pratique. Le sport s'adresse à tous, et à son meilleur, il vise à éliminer les barrières qui empêchent de participer.

Le sport en transition reconnaîtrait l'autodétermination du genre à titre de droit de base pour les athlètes ayant subi des variations du développement sexuel.

En tant qu'activité humaine, le sport représente un forum pour le riche processus de la découverte de soi, de la connaissance de soi et de la quête de soi. Il permet également d'établir des rapports avec les autres, de se forger une identité et d'être accepté au sein d'une équipe ou d'une compétition. L'exclusion sous toutes ses formes nuit aux personnes concernées et diminue la valeur du sport comme un modèle d'idéal et d'aspiration de l'humanité.

À la base, la dignité et la sécurité des athlètes ne peuvent pas être compromises. Ces droits ont priorité pour la simple raison que les répercussions potentielles du contrôle de genre chez les athlètes ayant subi des variations du développement sexuel ont montré qu'elles étaient beaucoup plus dommageables qu'une compétition sportive juste. Alors qu'il a été démontré que le contrôle de genre soit discriminatoire, très invasif et humiliant pour les athlètes, il n'existe aucune preuve qu'un athlète s'est intentionnellement servi du sexe pour tricher et pour obtenir un avantage compétitif.

Tel qu'il a été indiqué, la recherche empirique n'offre toujours pas de réponse concluante en ce qui concerne le possible avantage compétitif des athlètes en transition, les transgenres ou les intersexués. Cela signifie que le cadre de travail propre aux autorisations d'usage de substances interdites à des fins thérapeutiques pour les athlètes élités doit éviter de devenir *de facto* un contrôle de genre et plutôt présumer que de telles autorisations sont fondées sur le besoin des athlètes d'être en santé et d'obtenir des soins.

En ce qui a trait à la légitimité du sport, la diligence propre à l'utilisation de substances interdites nécessite évidemment une étude et un apprentissage continu(e) afin d'établir si les variables, comme les niveaux de testostérone, sont naturelles, résolues (en appui à la transition) ou si elles constituent une forme de dopage délibérée. Toutefois, en pratique, bien que les règles antidopage puissent s'appliquer aux athlètes transgenres et intersexués, cette diligence continue devra modifier sa position éthique afin de mettre fin aux soupçons et de faire preuve d'ouverture, c'est-à-dire « accueillir » les athlètes les plus divers, incluant l'autodétermination du genre, plutôt que de supposer « démasquer » les tricheurs.

Les droits liés au genre et les droits concernant l'autodétermination demeurent très fragiles. Plusieurs cultures et institutions font toujours preuve d'hostilité ou n'acceptent pas les athlètes transgenres et intersexués. Trop souvent, le simple fait d'être identifié comme un candidat d'un « contrôle de genre » a exposé les athlètes aux soupçons des pairs et du public, et dans certains cas, du rejet définitif de la famille et des amis. Évidemment, de tels risques et dommages sont contraires aux valeurs du sport et à l'obligation de diligence. Grâce à leurs capacités constituées et à leur pouvoir collectif, les clubs, les associations et les organismes de réglementation de l'industrie du sport sont très influents et peuvent mettre un terme à cette discrimination et préparer un environnement sécuritaire où tous les athlètes pourront prendre part à des compétitions et jouer.

SPORT EN TRANSITION : PRINCIPES

La tâche consiste désormais à écarter les soupçons sur lesquels repose le « contrôle de genre » afin d'assurer la sécurité, la dignité et le respect de tous les athlètes. Atteindre ce tournant décisif de la transition du sport nécessitera de l'innovation et de l'initiative, de même que de la prudence. Les principes d'une telle transition du sport à grande portée sont notamment les suivants :

1. *Conformément aux libertés de base de la personne*, affirmer sans réserve le droit de l'athlète de décider de son propre genre;
2. *Conformément à l'intégrité*, présumer que les motifs de la personne en matière de déclaration de genre sont vrais et honnêtes;
3. *Conformément au besoin de dignité*, accueillir la diversité et le respect de plus en plus partagé des différences;
4. *Conformément à l'équité*, permettre l'accès et la participation équitable à tous;
5. *Conformément à l'obligation de diligence*, éliminer le langage, les politiques, les habitudes ou les règles qui peuvent entraîner l'exclusion ou de la honte abusive;
6. *Conformément au plaisir de base du sport*, célébrer la différence comme étant un aspect de base de l'excellence;
7. *Conformément à la recherche du dépassement du sport*, promouvoir l'inclusion dans la société et les autres institutions, notamment quand l'injustice expose une personne à un risque de danger.

Les clubs, les associations et les organismes de réglementation sont les mieux placés pour établir des objectifs et des pratiques visant à renforcer la diversité dans leur sport. Ces principes représentent un point de départ, ayant pour but non seulement d'élaborer de nouvelles règles, mais surtout de prendre une nouvelle direction :

- Où la culture et les pratiques soupçonnent les athlètes transgenres et intersexués, la nouvelle culture cherche à être invitante et généreuse envers la différence;

- Où les politiques et les traditions actuelles portent une attention particulière à la protection des intérêts du sport, la nouvelle orientation accorde la même priorité aux intérêts des athlètes;
- Où les différences de genre et de sexe sont immédiatement considérées comme des problèmes médicaux, les nouvelles normes reconnaissent la variabilité comme étant un phénomène naturel;
- Où les principales inquiétudes en matière d'éthique visent le maintien de l'équité sportive, les nouvelles urgences éthiques portent une attention particulière à l'inclusion, à la sécurité et au respect envers la diversité;
- Où le « contrôle de genre » semble démasquer les « tricheurs », la nouvelle gouvernance vise à léguer l'accès juste et la participation sécuritaire;
- Où des modifications thérapeutiques sont nécessaires pour les athlètes transgenres et intersexués, la raison et le langage ne seront pas fondés sur l'exception, mais plutôt sur les soins cliniques, la sécurité et la santé des athlètes.

ÉTHIQUE DU SPORT EN TRANSITION

Reconnaissant le besoin de dignité et tous les dangers trop réels liés aux variations de genre et de sexe, la transition du sport se fonde sur trois impératifs éthiques :

- Respecter et être entièrement responsable de la *vie privée* des athlètes;
- Élargir la *participation sportive* sans condition ni réserve;
- *Protéger* les athlètes qui, selon l'« ensemble » de politiques actuel, peuvent être isolés pour des soupçons ou pour subir un contrôle de genre.

VIE PRIVÉE	PARTICIPATION	PROTECTION
<ul style="list-style-type: none"> • Le choix revient à la personne. • La liberté de l'identité de soi va au-delà de l'interférence ou de l'influence. • La vie privée est primordiale, car la divulgation ou les soupçons peuvent être dangereux. • Les violations de la vie privée seront considérées comme des violations de la confiance de base de l'obligation fiduciaire de la sécurité. • La dignité et le respect dépendent du soin et de la protection de la vie privée. 	<ul style="list-style-type: none"> • L'implication dans le sport rejettera toute désignation politique ou médicale selon le genre ou le sexe. • L'« infrastructure de bienvenue » comprendra un langage respectueux et des politiques favorisant la diversité. • L'inclusion sera exprimée matériellement à tous les paliers, incluant, si possible, la possibilité que des transgenres et des intersexués siègent aux conseils d'administration, aux comités des politiques et aux comités de surveillance ou de résolution des différends. 	<ul style="list-style-type: none"> • Comme pour les autres préjudices, le langage, les attitudes ou les actions qui déshumanisent les transgenres ou les intersexués ne seront pas tolérés. • Étant donné la vulnérabilité qu'entraînent les soupçons, les institutions sportives utiliseront leurs ressources pour protéger la dignité et la sécurité des transgenres et des intersexués. • La mise sur pied d'un environnement sécuritaire nécessite d'informer les entraîneurs, les athlètes et le public sur la raison de l'inclusion.

SPORT EN TRANSITION EN PRATIQUE

Dans la mesure du possible, le sport en transition visera l'inclusion la plus large et la plus simple en appuyant les activités sportives intégrées. Là où l'isolement selon le genre ou le sexe fait une différence matérielle en matière de sécurité et de performance, le sport en transition protégera, comme condition à une compétition juste, les droits fondamentaux de choix, d'autodétermination et de vie privée pour tous les participants.

Afin d'être conforme, une telle transition nécessitera de nombreux changements :

- Les codes de gouvernance et les textes de loi du conseil d'administration devront aborder particulièrement les engagements envers l'autodétermination du genre.

- Des transgenres et des intersexués devront siéger au conseil d'administration et occuper des postes de direction.

- Plutôt que d'agir à titre d'arbitre en matière de genre ou de sexe, la communauté médicale sportive devra retourner à son engagement initial visant à offrir des soins de santé, en répondant essentiellement aux besoins spéciaux des athlètes transgenres et intersexués.



- Les règles antidopage demeureront en vigueur, mais le processus ne jouera pas de rôle par rapport à l'arbitrage en matière de sexe ou de genre. Les protocoles propres aux résultats des tests et à la confirmation des autorisations d'usage à des fins thérapeutiques seront renforcés afin d'assurer la confidentialité nécessaire pour protéger la vie privée des athlètes. Les procédures, de même que les responsabilités, seront planifiées afin de déterminer la manière dont les règles et la formation permettraient de mieux remplir l'obligation de diligence envers les athlètes.

- Les entraîneurs et les athlètes auront besoin de soutien afin de gérer les conversations, la vie privée, les politiques et les questions liées au genre et au sexe. L'éducation et la sensibilisation sont essentielles pour approfondir la compréhension et éliminer les préjugés, ainsi que pour offrir une culture sportive plus inclusive. En plus de recevoir des renseignements, des changements aussi profonds nécessitent la participation de toutes les personnes concernées par le sport. Dans ce cas, l'inclusion découle du partage des histoires et des expériences ainsi que de la contribution à l'élaboration et à la surveillance des politiques.

- Fondées sur les inquiétudes en matière d'équité, les variations selon le genre ou le sexe ont surtout été gérées d'un point de vue voulant empêcher toute tricherie. Ainsi, les athlètes soupçonnés de tricherie en raison de leur genre sont ceux qui n'ont pas eu l'occasion de participer sans être victimes de préjugés ou de menaces. Au lieu d'attraper les contrevenants, le système remplira son obligation de diligence afin de maintenir les droits des athlètes.

- La science ne peut pas définitivement assigner le genre ou définir sans équivoque les catégories selon le sexe, ni le sport, avec une parfaite équité. Bien que les preuves scientifiques concernant le possible avantage que possèdent les athlètes transgenres ou intersexués demeurent incertaines, il ne fait aucun doute que les athlètes ont réellement beaucoup souffert du contrôle de genre et de la violation de la vie privée. De plus, la définition de l'intégrité dans l'industrie du sport devra évoluer afin de protéger et de promouvoir la dignité de tous les participants.

SPORT EN TRANSITION À TITRE DE SPORT PUR

D'un bout à l'autre du Canada, les organismes de sport, les clubs, les groupes communautaires fondamentaux et les individus ont promis d'appuyer le Mouvement Sport pur. Aspirant à un ensemble de principes, les membres Sport pur désirent tirer profit de tous les avantages sociaux, communautaires, développementaux et économiques découlant de l'engagement envers le sport. Ces principes représentent des atouts puissants pour promouvoir le sport en transition, particulièrement en matière de mise en application de l'éthique propre à l'« attention » et au « courage » qui est essentielle au soutien des athlètes.

PRINCIPES SPORT PUR	PRIORISER L'ATTENTION ET NON LES SOUPÇONS	COURAGE POUR APPUYER L'INCLUSION
<p>Vas-y</p> <p>Efforce-toi de toujours tendre vers l'excellence et de t'élever à la hauteur du défi, mais jamais aux dépens des autres</p> <p>Découvre à quel point tu peux être bon</p>	<p>Appuyer la découverte personnelle de soi comme un moyen de viser l'excellence.</p>	<p>Insister pour que l'autodétermination du genre soit reconnue comme un droit à l'échelle locale et internationale.</p>
<p>Fais preuve d'esprit sportif</p> <p>Joue honnêtement et respecte les règles, à la lettre et dans leur esprit</p> <p>La victoire n'a de signification que lorsque la compétition est honnête</p>	<p>Collaborer à éliminer les peurs à propos de l'avantage compétitif injuste par le biais de l'éducation et du dialogue.</p>	<p>Collaborer à la reformulation de la définition de l'équité afin que la légitimité du sport repose sur l'inclusion.</p>

<p>Respecte les autres</p> <p>Manifeste du respect à l'égard de quiconque est engagé dans la production d'une expérience sportive, tant sur l'aire de jeu qu'à l'extérieur</p> <p>Gagne avec dignité et perds avec grâce</p>	<p>Respecter les différences comme une façon d'exprimer son intérêt envers la dignité humaine.</p>	<p>S'opposer activement à la discrimination fondée sur le genre et le sexe.</p>
<p>Amuse-toi</p> <p>Prends plaisir à pratiquer le sport et trouves-y de l'agrément</p> <p>Conserve une attitude positive et cherche à faire une différence positive, sur le terrain et au sein de ta communauté</p>	<p>Présumer que la participation repose sur le désir d'appartenir, d'apprendre, d'être reconnu et sur le plaisir.</p>	<p>Surmonter la peur par le biais de l'éducation en portant une attention particulière aux avantages personnels et sociaux qu'entraîne le sport.</p>
<p>Garde une bonne santé</p> <p>Place la santé physique et mentale au-dessus de toute autre considération et évite les activités non sécuritaires</p> <p>Respecte ton corps et tiens-toi en forme</p>	<p>Reconnaître les autorisations d'usage à des fins thérapeutiques comme des aspects primordiaux des soins de santé (plutôt que comme un critère de l'inclusion).</p>	<p>Fonder la médecine sur la prestation de soins de santé aux athlètes afin d'éliminer le rôle de contrôle en matière de jugement selon le genre et le sexe.</p>

<p>Inclus tout le monde</p> <p>Partage le sport avec les autres, accueille avec plaisir les différences en matière de croyance, d'ethnicité, de genre, d'orientation sexuelle ou d'habileté</p> <p>Invite tout le monde à pratiquer le sport afin de rendre l'expérience sportive plus significative pour l'ensemble de la collectivité</p>	<p>Accueillez tout le monde de la même façon, adoptez des pratiques facilitant l'inclusion afin que tous les participants se surpassent, peu importe leurs antécédents ou leurs habiletés.</p>	<p>Surmontez les obstacles liés à faire du sport, notamment les attitudes qui peuvent renforcer l'idée que le sport est le domaine d'un seul groupe ou d'un seul degré d'accomplissement.</p>
<p>Donne en retour</p> <p>Souviens-toi toujours de la communauté qui soutient ton sport et contribue à rendre possible sa pratique</p> <p>Trouve des moyens de manifester ton appréciation et d'aider les autres à tirer le maximum de leur expérience sportive</p>	<p>Reconnaitre ceux qui ont défié les exclusions fondées sur le genre ou l'autodétermination du genre.</p>	<p>Appuyer les athlètes afin qu'ils aient accès aux ressources et au soutien dont ils ont besoin pour déterminer leur genre.</p>

SPORT EN TRANSITION : DÉTAILS PRATIQUES

1. *Modèle de politique :*

Recherche : <ul style="list-style-type: none">. Effectuer une étude scientifique afin de recueillir des données sur le genre et le sexe pertinentes au sport. Recueillir les histoires et la rétroaction des athlètes afin d'évaluer le degré d'inclusion et l'attitude actuels
Engagement : <ul style="list-style-type: none">. Autodétermination du genre à titre de droit de la personne. Aucun « contrôle de genre » afin de prévenir le mal, l'exclusion ou les préjugés
Principes : <ul style="list-style-type: none">. Continuer d'améliorer l'inclusion comme attribut de l'équité. Croire en l'honnêteté et en la bonne volonté des athlètes. Renforcer la protection de la vie privée comme une obligation de diligence
Mise en place : <ul style="list-style-type: none">. Fournir de la documentation claire et accessible. Établir avec les athlètes transgenres et intersexués les spécifications du langage à utiliser et de la logistique
Éducation : <ul style="list-style-type: none">. Former à l'interne les administrateurs, les entraîneurs et les participants. Former à l'externe les pairs, les autres associations et les groupes communautaires
Appels : <ul style="list-style-type: none">. Élaborer des protocoles de confidentialité. Mettre sur pied des groupes d'appel dont certains membres sont transgenres ou intersexués
Responsabilités : <ul style="list-style-type: none">. Établir un processus de surveillance de l'attitude et des comportements. Tester l'apprentissage et la mise en application des pratiques exemplaires dans d'autres sports
Ressources : <ul style="list-style-type: none">. Mettre sur pied du matériel de formation et élaborer des pratiques exemplaires. Faire appel à des conseillers externes pour la mise en place de l'élaboration ou de la vérification
Affiliations et défense : <ul style="list-style-type: none">. Prendre un engagement avec les pairs, au sein des collectivités et à l'échelle internationale

Rôles et responsabilités

ASSOCIATIONS ET CLUBS	ENTRAÎNEURS	PARTICIPANTS
<p>. Continuer d'améliorer les connaissances scientifiques, légales et anecdotiques comme fondation pour les engagements et la formation.</p> <p>. Élaborer immédiatement des politiques claires et fermes.</p> <p>. Mettre sur pied des systèmes de protection de la vie privée infaillibles.</p> <p>. Collaborer à l'élaboration d'un langage inclusif et respectueux.</p> <p>. Toujours expliquer de la même manière les engagements en matière de genre aux entraîneurs, aux participants, aux parents et au public.</p> <p>. Envoyer des avis officiels portant sur les politiques aux organisateurs, aux entraîneurs, aux parents et aux groupes communautaires.</p> <p>. Partager les leçons tirées et les connaissances avec les pairs et les arbitres.</p> <p>. Anticiper la manière de réagir afin de protéger les athlètes qui pourraient être vulnérables pendant une formation ou lors d'une compétition ou d'un test.</p>	<p>. Accéder à des renseignements afin de se familiariser avec les politiques et les fonctionnalités.</p> <p>. S'engager à respecter la vie privée et guider l'équipe afin qu'elle comprenne les politiques.</p> <p>. Établir des principes directeurs pour l'équipe en matière de langage respectueux.</p> <p>. Surveiller le comportement de l'équipe et d'autres participants lors d'une compétition.</p> <p>. Discuter avec les parents, les membres de l'équipe et les autres personnes concernées par les activités sportives afin de clairement établir les principes et les responsabilités partagées.</p> <p>. Anticiper les réactions afin d'appuyer les athlètes vulnérables (par exemple, contre les injures ou les railleries) lors de situations publiques ou en équipe.</p>	<p>. Faire preuve d'esprit sportif et respecter les politiques de l'équipe.</p> <p>. Faire de son mieux et être reconnaissant du fait que les autres en font tout autant.</p> <p>. Rendre l'inclusion un aspect essentiel de l'esprit d'équipe.</p> <p>. Accueillir les différences avec un langage ou des actions qui respectent la diversité.</p> <p>. Savourer le pur plaisir de jouer, de prendre part à une compétition ou de se dépasser grâce aux autres participants.</p> <p>. Porter une attention particulière à la sécurité afin d'éviter les mots ou les actions dommageables.</p> <p>. Faire de votre équipe ou de votre sport un exemple en matière d'engagement de la société envers les droits de la personne.</p>

ANNEXE I

Groupe d'experts participant à la discussion sur le genre :

<p>Chris Daw Directeur général Vancouver Curling Club</p> <p>Dre Alice Domurat Dreger Professeure Clinical Medical Humanities and Bioethics, Université Northwestern</p> <p>Dr Stephen H. Feder Directeur, Services de santé des adolescents Centre hospitalier pour enfants de l'Est de l'Ontario</p> <p>Dr Joy Johnson Directrice scientifique Institut de la santé des femmes et des hommes (ISFH), Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC)</p> <p>Natasha Johnston Directrice Secrétariat Sport pur</p> <p>Dr Bruce Kidd Professeur Faculté de kinésiologie et d'éducation physique Université de Toronto</p> <p>Danny Lamoureux Directeur Services des championnats et développement des clubs de curling</p> <p>Karin Lofstrom Directrice générale Association canadienne pour l'avancement des femmes, du sport et de l'activité physique</p>	<p>Ole Sorensen Agent principal des programmes Patrimoine canadien – Sport Canada Unité de la lutte antidopage et de l'éthique</p> <p>Jasmine Northcott Directrice générale AthlètesCAN</p> <p>Dre Christine Overall Professeure Département de philosophie Université Queen's</p> <p>Dr Jim Rupert Professeur agrégé École de cinétique humaine Université de Colombie-Britannique</p> <p>Paul Melia Président-directeur général Centre canadien pour l'éthique dans le sport</p> <p>Rosemary Pitfield Ancienne directrice des opérations exécutives et des affaires publiques Centre canadien pour l'éthique dans le sport</p> <p>John Dalla Costa Directeur fondateur Centre for Ethical Orientation</p>
---	---